

## PLABENNEC

# Le Pays des Abers a composé ses différentes commissions

La Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA) s'est penchée sur la mise en place de ses différentes commissions, mercredi, lors du conseil communautaire.

● Mercredi, le conseil de la Communauté des communes du Pays des Abers (CCPA) s'est réuni pour sa deuxième séance depuis les élections municipales, afin de mettre en place les différentes commissions. « Cette étape essentielle conditionne notre action collective, notre capacité à travailler en proximité avec les réalités du territoire... Elle pose les bases de notre manière de travailler ensemble et à garantir un certain degré d'articulation entre les communes et l'intercommunalité en termes de communication, de transparence des décisions et d'implication des élus municipaux lorsque cela paraît opportun », a présenté Jean-François Tréguer, président de la CCPA.

### Six commissions thématiques

Le conseil a dû procéder à l'élection de trois membres du bureau à bulletin secret, suite à une invalidation par l'autorité préfectorale : Philippe



Les membres du conseil communautaire du Pays des abers se sont retrouvés à l'hôtel de la communauté des communes, mercredi.

Le Pollès, Mickaël Abarnou et Gwendal Le Coq, tous élus.

Le conseil se compose de six commissions thématiques : administration générale, (David Kerlan et dix membres) ; développement urbain, économique et touristique (Anne-Thérèse Roudaut, Renaud Le Floch et douze membres) ; biodiversité et agriculture, Gemapi (Olivier Marzin, Olivier Le Fur et sept membres) ; solidarité, accès aux droits, animation du territoire (Patrice Boucher et neuf membres) ; mobilités, énergie, patrimoine (Stéphane Bergot, Danielle Richard et neuf membres).

### Une nouvelle commission de contrôle financier

Le conseil a ensuite procédé à la modification des statuts des régies

autonomes eaux et assainissements, qui passent de dix à quatorze élus et cinq représentants des usagers. Par ailleurs, face à un quorum non atteint lors de la présente mandature, il a été proposé de le passer au tiers des membres présents au lieu de la moitié. Le conseil a validé cette proposition à l'unanimité, de même pour la régie autonome des déchets, dont le quorum passe également de la moitié des membres présents au tiers.

Le conseil valide par ailleurs la création de la commission de contrôle financier, devenue obligatoire pour une intercommunalité ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le jeudi 25 juin 2026.

## PLOUVIEN

# La grange de la chapelle Saint-Jean a eu le droit à un ravalement de façade

● Si la chapelle Saint-Jean a bénéficié de travaux ambitieux qui ont redonné toute sa beauté à l'édifice, la grange adjacente était toujours en mauvais état avec de nuisibles infiltrations. Sur décision du conseil municipal de Plouvien (la commune étant propriétaire de ce monument), l'entreprise Quillien est donc intervenue. Les techniciens ont pro-

cedé à un lavage des façades avant d'appliquer une base de chaux afin de jointoyer les pierres pour un montant de 10 260 € HT. Ce bel éclat devrait être apprécié des fidèles, qui se retrouveront le 27 juin pour le pardon où après la messe, un repas sera organisé dans l'attente du tantad, une tradition toujours appréciée. Par ailleurs et c'est une première,

l'association Sant-Yann, qui anime cette chapelle, organisera une exposition intitulée « Wabi-sabi » de l'artiste Josse Moyasan. Elle aura lieu du 15 juillet au 15 août. « Maintenant qu'elle a retrouvé son lustre d'antan, il faut faire vivre la chapelle, qui est classée aux monuments historiques depuis 1913 », souligne un responsable



La grange a retrouvé un bel éclat comme la chapelle, dont on voit le clocher à l'arrière-plan.

## LANARVILY

# La rénovation de l'espace Jean-Le Hir entre en phase d'étude

● Compte financier, budget primitif et travaux futurs figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal, mercredi.

Le compte financier 2025 fait apparaître un excédent de 105 932 € en fonctionnement et de 289 874 € en investissement, soit un résultat global positif de 395 806 €. Les élus ont décidé de reporter 55 932 € en fonctionnement et d'affecter 50 000 € à l'investissement.

Dans la foulée, le budget primitif 2026 a été adopté. Il s'équilibre à 240 592 € en fonctionnement et à 346 881 € en investissement. « La commune n'a aucun crédit en cours et sa capacité d'autofinancement se monte à près de 347 000 € », se réjouit le maire, Xavier Franques.

### Un parking envisagé route de Kerneaval

Côté investissements, la rénovation de l'espace Jean-Le Hir constitue un chantier d'ampleur. Le

bâtiment doit faire l'objet de travaux de rénovation thermique mais aussi structurels. Les premières estimations se montent à 500 000 €. « Cette rénovation sera le projet majeur de la mandature et les travaux seront étalés sur plusieurs années. En 2026, nous nous limiterons aux études de faisabilité », a précisé le maire.

La création d'un parking route de Kerneaval, sur une parcelle communale, a également été évoquée. Les devis sollicités auprès d'un géomètre et d'un maître d'œuvre s'élèvent à 6 330 €. Les élus ont décidé de poursuivre le projet.

Enfin, les conseillers ont examiné un autre devis de 36 261 €, qui concerne l'aménagement du Parc, un espace de détente situé près de la mairie. Le projet a été approuvé malgré deux abstentions. « Ce lieu pourrait devenir un espace de vie central et ouvert à tous », a souligné Christophe Salaün, adjoint chargé du projet.



Le maire de Lanarvily, Xavier Franques, a présenté le budget primitif 2026 mercredi, en conseil municipal.

## PLABENNEC

# Micheline Picheneau remporte la finale départementale de belote



De gauche à droite, au premier rang : Jean Luc Gourvenec, président de l'association Steredenn ; Micheline Picheneau, gagnante du concours ; Alain Jégou, responsable de la commission loisirs ; Jean Luc Alzir, président départemental Générations Mouvement. Au deuxième rang : Gabriel Le Guen (troisième finaliste), Madeleine Mevel, Robert Abarnou (deuxième finaliste).

● Deux cents personnes se sont réunies à la salle Marcel-Bouguen, mardi 28 avril, pour la finale départementale du concours de belote. La compétition a été remportée par Micheline Picheneau, venue de Plouescat. Cette rencontre souligne le dynamisme de l'association Ar

Steredenn (Générations mouvement), qui propose des activités variées tout au long de l'année. Les membres pourront d'ailleurs se retrouver prochainement pour une sortie à Carhaix le 5 juin, un loto à Plabennec le 14 juin, ou encore une excursion à Lesquelen le 26 juin.